

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 9 JUILLET 2019 A 19 H 30

PROCES VERBAL

PRESENTS: Mesdames et Messieurs : Martine PERINET, Maire, Marie-Laure GAIDDON, Pascal BRONDEX Adjoints, Roland LIGEON, Paul SEIGNEUR, Jean-Michel MUFFAT-JEANDET, Gaspard CHATELLARD, Muriel MORAND, Hervé GROSSET-BOURBANGE, Pierre SOLLE, Sylvianne MILLET-BAUDEY, Céline GACHET.

EXCUSES : Messieurs Dominique MORAND, Stéphane ALLARD.

Madame Muriel MORAND a été élue secrétaire de séance.

Après avoir approuvé le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal :

1. **APPROUVE** la décision modificative n° 1 sur le budget 2019 de la commune, afin d'amortir une participation versée à la commune de MEGEVE pour les travaux de sécurisation de l'Ecole publique Henry Jacques LE MEME, pour un montant de 2 500 € ;
2. **RENOUVELLE** sa participation financière pour les activités enfants dispensées par le service jeunesse du palais de Megève, à hauteur de 40 % du prix facturé aux familles pour l'année 2019-2020, pour permettre au plus grand nombre d'enfants l'accès à ces activités, dans le cadre de sa politique d'aide aux familles. Peuvent bénéficier de cette aide les enfants des familles qui en feront la demande et sous réserve :
 - d'être résident permanent à Demi-Quartier ;
 - de ne pas avoir bénéficié d'une autre réduction sur ces activités ;
 - d'en faire la demande auprès de la Mairie ;
3. **APPROUVE** la constitution d'une servitude avec Monsieur Anselme CHATELLARD suite aux travaux de renouvellement d'une canalisation d'eau potable à Ormaret, sous sa parcelle cadastrée sous le n° A 441, sur une bande de terrain d'une largeur de 3 mètres et sur une longueur de 55 mètres environ ;
4. **APPROUVE** une convention de partenariat avec ENEDIS pour la réalisation d'une fresque sur le poste de transformation de distribution publique du pont d'Arbon ; cette action est destinée à maintenir en bon état l'aspect des postes de transformation de distribution publique, en facilitant leur intégration harmonieuse dans l'environnement visuel privilégié de la commune.
5. **APPROUVE** les rapports du concessionnaire du domaine skiable de la Princesse pour l'exercice 2017-2018 ;
6. **PREND CONNAISSANCE DES INFORMATIONS SUIVANTES :**
 - De la décision 2019-13 du 6 juin 2019 pour la passation d'un marché de travaux avec SERFIM TIC de Vénissieux, pour l'installation d'un système de vidéoprotection
 - De l'avancement des travaux en cours relatifs à l'extension du hangar du Feug

CONSEIL MUNICIPAL

9 JUILLET 2019

- De l'avancement en cours des contentieux relatifs au chemin de la Côte Pugin
- Des jugements rendus par le Tribunal Administratif de Grenoble dans le cadre d'un recours contre un permis de construire délivré à la Sem Coda d'une part, et suite à un sursis à statuer délivré par la commune d'autre part ;
- Des propositions de la commission action sociale pour organiser diverses activités ;
- Des accords intervenus avec la SEM CODA pour la réalisation de logements au lieu-dit « Darbon » ;
- De la signature d'un avenant au compromis d'achat des terrains situés à « la Vagère » pour la réalisation de logements ;
- Des dégâts causés suite à la tempête du 30 juin dernier ;
- De remerciements ;
- De l'Etat-Civil et de l'urbanisme à la date du 9 juillet 2019

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 40.

Le Maire,

Martine PERINET.